



Communiqué de presse

Date : 14.11.2025

La dignité humaine au cœur des droits humains

La Commission fédérale contre le racisme consacre le 49^{ème} numéro de son magazine Tangram à un thème essentiel : la dignité humaine. À travers les analyses d'experts et d'expertes, la revue explore comment le respect de la dignité constitue le fondement de la lutte contre le racisme. La parution de ce numéro coïncide avec la célébration des 30 ans de la CFR, marquée par la publication d'un manifeste appelant à une loi générale sur l'égalité de traitement.

L'article 7 de la Constitution fédérale stipule que « la dignité de l'être humain doit être respectée et protégée ». Pourtant, cette exigence fondamentale reste sans cesse mise à l'épreuve : discriminations raciales, discours haineux, préjugés persistants. Le racisme en niant la valeur égale de chaque être humain, remet profondément en cause cette dignité ; le combattre c'est aussi affirmer et protéger ce principe essentiel. Tangram 49 interroge notre rapport à la dignité à travers le prisme du droit, de la démocratie, de l'éthique et des religions. Les contributions réunies explorent la manière dont ces dimensions peuvent contribuer à renforcer le respect et la protection de chaque personne.

« La dignité ne relève pas seulement des institutions : elle nous concerne toutes et tous. C'est en assumant cette responsabilité collectivement que nous construirons une société fondée sur le respect, l'égalité et la justice », souligne Ursula Schneider Schüttel, présidente de la CFR.

La publication, en juin dernier, du Manifeste pour une loi générale sur l'égalité de traitement s'inscrit pleinement dans cette réflexion sur la dignité humaine. En appelant à une base légale qui protège toutes les personnes contre les discriminations, la CFR affirme que la dignité ne peut être garantie sans une égalité effective en droits et en traitement. Le respect de la dignité humaine n'est pas seulement un principe moral : il constitue le fondement même des droits humains. En reliant ainsi la réflexion éthique à une démarche juridique concrète, la CFR rappelle que la lutte contre le racisme et les inégalités est une condition indispensable pour une société juste, démocratique et respectueuse de chacune et chacun.

La revue est disponible en version papier et numérique sur : [CFR : TANGRAM](#)

Renseignements complémentaires :

Ursula Schneider Schüttel, présidente de la CFR, 078 603 87 25 ursula.schneiderschuettel@bluewin.ch
Alma Wiecken, responsable du secrétariat de la CFR, 058 463 36 58, alma.wiecken@gs-edl.admin.ch